

tous les sens des chocs qui déterminent des éclats sur toutes ses faces. Si, au lieu de rouler çà et là, un silex est engagé et fixé dans le sol, il ne reçoit plus de chocs que d'un seul côté. C'est ce qui se passe souvent dans nos chemins empierrés de silex. Les fers des chevaux, les roues des voitures, agissant toujours dans le même sens, de haut en bas, sur des silex à moitié retenus dans le sol de la chaussée, les éclats ainsi produits affectent une certaine régularité. Il en est de même lorsqu'un silex est fixé au fond d'un cours d'eau rapide. Les galets roulant à sa surface, entraînés toujours dans le sens du courant, y déterminent des éclats réguliers d'un seul côté, simulant à merveille les *retouches* des silex taillés par l'homme.

Ainsi les retouches observées ne sont pas nécessairement le signe d'un acte intelligent.

On pourrait croire, en lisant les lignes précédentes, à une certaine exagération; on imagine mal des galets doués d'une vitesse suffisante pour enlever des éclats aux silex tapissant le lit d'un torrent. Et cependant M. Boule, tout récemment, a donné une preuve irréfutable de la possibilité du fait.

Dans un établissement industriel, à Guerville, près de Mantes, on a constaté expérimentalement que des agents mécaniques transforment aisément en *silex taillés*, en *éolithes*, comme on dit maintenant, des rognons de silex. Cette usine fabrique le ciment à l'aide de malaxeurs, qui agitent dans une cuve un mélange de craie et d'argile plastique pendant un certain nombre d'heures. Or, à la fin de l'opération, les fragments de silex contenus dans ces matériaux présentent tous les caractères des prétendues pierres utilisées.

On y retrouve des pièces ressemblant à s'y méprendre aux fameux silex tertiaires, des *percuteurs*, des *rabots*, des *grattoirs*, des *retouchoirs*, des *silex à encoches*.

Certains échantillons, d'une perfection vraiment extraordinaire, paraissent avoir été l'objet d'un travail fini, de retouches méthodiques et plusieurs fois répétées.

C'est donc là une véritable usine à éolithes.

On a même trouvé parmi ces silex de Mantes des pièces rappelant un grattoir de type magdalénien et jusqu'à une lame à encoches d'aspect néolithique.

Or, la vitesse de l'eau à la périphérie des cuves ne dépasse pas 4 mètres par seconde; nous sommes loin des courants que présentaient les immenses fleuves torrentiels au début du quaternaire.

Mais si véritablement la nature, par la mise en jeu des forces physiques, peut nous offrir toutes les particularités de la taille artificielle, nous devrions trouver des exemples de silex éclatés à des périodes beaucoup plus reculées, à des époques où, sans conteste, l'homme n'existait pas.

Ce raisonnement, les archéologues l'ont fait depuis longtemps, et c'est ainsi qu'ils ont été amenés à étendre leurs recherches, et ils ont précisément trouvé ce qu'ils désiraient.

M. Arcelin a recueilli dans une couche d'argile *éocène* du Mâconnais, c'est-à-dire au début du tertiaire, par conséquent à une époque où personne ne songe à faire intervenir l'homme ni même l'Anthropopithèque de M. de Mortillet, des quantités de silex offrant toutes les particularités observées à Thenay ou dans les stations

analogues : éclats avec ou sans conoïdes de percussion, retouches sur une seule face, blocs décortiqués, etc.

Si on les compare, dit-il, avec les types correspondants des gisements miocènes, on peut s'assurer qu'entre les uns et les autres la ressemblance est complète.

Quelques-uns de ces silex naturels offrent même l'aspect bien connu des silex taillés quaternaires, racloirs, grattoirs, pointes moustériennes ou même coups-de-poing chelléens. En se donnant la peine de chercher, on finirait par réunir tous les types possibles.

Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre. M. Chabas, en particulier, a découvert dans des assises de craie de l'époque *secondaire* « de singuliers éclats tous munis d'un mamelon et produisant parfaitement l'apparence d'un travail d'art....., d'autres simulant des grattoirs, etc. »

Devant de pareilles constatations, une extrême prudence est de rigueur quand on veut attribuer au travail intelligent de l'homme les grossiers silex tertiaires, sans autres preuves à l'appui.

Pour qu'un objet de ce genre présente les marques d'une véritable authenticité, il ne suffit donc pas qu'il soit plus ou moins régulier, il faut qu'il se présente souvent le même et avec des formes tout à la fois assez complexes et assez constantes pour constituer de véritables *produits industriels*.

L'archéologie ne doit donc retenir de ces silex que ceux qui possèdent, grâce à la nature de leur gisement en un même endroit — sépulture, foyer, etc. — un vérifiable et indéniable certificat d'origine.

Nous voici en mesure, maintenant, de reprendre la question des silex de Thenay.

A l'encontre des pierres taillées absolument authentiques, les échantillons signalés par l'abbé Bourgeois sont répandus au hasard dans les couches de terrain et sur des étendues considérables. On les trouve par centaines de milliers, et leur nombre s'accroît à mesure qu'on se rapproche du secondaire. Pour des produits industriels, c'est déjà un bien mauvais signalement.

Ces fragments informes ressemblent d'ailleurs à tous ceux qu'on rencontre actuellement sur nos routes, et il est impossible de leur fixer une destination quelconque.

Mais il y a mieux pour ruiner l'hypothèse. Admettons, pour un instant, que l'homme ait vécu à l'aurore du miocène dans la région de Thenay; qu'est-il devenu depuis lors?

A partir de cette époque, quatre grandes phases géologiques et quatre faunes différentes se sont succédé dans cette localité.

Après une lacune importante, signalée entre l'argile à silex et le calcaire de Beauce, un lac sans limites couvrit la contrée et forma un calcaire solide; un grand fleuve lui succéda qui déposa les sables de l'Orléanais; puis vint la mer des Faluns, riche en poissons et en mollusques marins : polypiers, bryozoaires; sur la place laissée libre par la mer desséchée ont vécu ensuite des carnassiers et des herbivores, prédécesseurs de la faune actuelle.

Ainsi, à travers une longue série de milliers de siècles, l'homme aurait vécu dans des contrées sans cesse remaniées; il aurait assisté à la formation d'un lac, d'un

fleuve gigantesque, d'une mer dont il aurait occupé les bords, il aurait pêché sur les berges des grands fleuves de l'époque quaternaire, il aurait été témoin des changements atmosphériques; il aurait vu se renouveler toutes les espèces, et, seul, il serait resté semblable à lui-même avec des instruments qu'il n'aurait jamais eu l'idée d'améliorer! Et la nature aurait enfoui tous les squelettes d'animaux, nous les conservant précieusement dans les différents terrains, alors que, par le plus grand des hasards, tous les ossements humains auraient disparu!

Quel géologue pourrait souscrire à une telle hypothèse? Admettre l'existence de l'homme contemporain des silex de Thenay, ce serait dépasser toutes les limites de la vraisemblance.

Pour répondre à semblable objection, M. de Mortillet a soutenu que l'hypothétique tailleur de pierre n'était pas un homme, mais son précurseur, un singe anthropoïde, le *Dryopitèque*, par exemple, qui appartient au *miocène* moyen ou supérieur.

L'affirmation est facile, mais il faudrait l'étayer de bonnes raisons; M. de Mortillet ne les a jamais fournies, et pour cause.....

Je n'ignore pas que le genre de vie de l'homme et des anthropoïdes les exposait moins que les grands fauves à certains accidents, chutes dans les fondrières et les fentes où leurs corps étaient à l'abri de la destruction. Morts naturellement, les hommes devaient subir le sort des cadavres superficiels, destruction presque totale et dissolution par les eaux; mais à qui fera-t-on croire que de tous ces squelettes humains nous ne trouvions actuellement aucune trace?

La station de Thenay n'est pas la seule que les partisans de l'homme tertiaire fassent valoir en faveur de leur doctrine.

En 1871, Carlos Ribeiro attirait l'attention du monde savant sur des silex trouvés à Otta (vallée du Tage), dans un terrain appartenant au miocène supérieur et caractérisé par la présence de l'hipparion.

Après vingt années de recherches, M. Ribeiro était parvenu à recueillir une série de 95 échantillons qu'il exposa à Paris en 1878; 22 pièces seulement présentaient le plan de frappe et le cône de percussion. Ces silex ne portaient d'ailleurs aucune trace de retouches; ils consistaient surtout en éclats de formes triangulaires ou lenticulaires. Comme la plupart de ces pièces avaient été ramassées à la surface du sol, un certain nombre de savants ont mis en doute leur contemporanéité avec le sol sous-jacent.

Quoi qu'il en soit, rien dans ces silex ne permet de les attribuer au travail de l'homme, et ce que nous avons dit à propos des silex de Thenay peut s'appliquer aux fragments trouvés à Otta.

Pour être complet, il faudrait mentionner les cailloux trouvés par MM. Tardy et Rames dans le Cantal. Certains de ces blocs, qui appartiennent au miocène, atteignent 40 centimètres et pèsent plusieurs kilogrammes. Tous ont subi des chocs vigoureux qui en ont enlevé de grands éclats.

Dernièrement, M. Rutot a formulé une nouvelle théorie de ces éolithes. D'après lui, l'homme primitif, ou son précurseur, aurait employé en guise de marteau des

rogons de silex entiers et aussi des fragments quelconques dus à l'éclatement naturel, mais présentant des arêtes tranchantes.

Ces éclats, une fois émoussés par l'usage, auraient été grossièrement réparés par des retouches reconstituant un nouveau tranchant. D'autres retouches, dites d'accommodation, auraient eu pour but de faciliter la préhension, par exemple d'abattre des arêtes ou des tubercules gênants.

Tout cela est très acceptable, mais M. Rutot omet de nous dire à quelles marques certaines nous reconnaitrons les *pierres utilisées* des pierres taillées intentionnellement.

La science a surtout besoin de faits indiscutables, et des ossements déposés dans le terrain tertiaire seraient beaucoup plus probants.

Ces ossements fossiles, on les a cherchés, et certains géologues ont plusieurs fois émis la prétention de les avoir trouvés.

Nous allons voir ce qu'il en est réellement dans le chapitre suivant.



ÉOLITHE RECUEILLI AU PUYCOURNY (CANTAL)